HEBDO
Campus

Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton

Vol. 18, no 43

16 juin 1988

Deux ententes collectives ratifiées par le Conseil des gouverneurs

Des ententes collectives de travail avec deux groupes d'employés ont été ratifiées, tandis qu'un troisième groupe a reçu une reconnaissance officielle de l'Université de Moncton, lors de la réunion du Conseil des gouverneurs, qui a eu lieu samedi dernier au Centre universitaire de Shippagan.

Le Conseil a ratifié les ententes collectives de l'Association des professeurs et bibliothécaires du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet (APBCUSLM), à Edmundston, et de l'Association des techniciens de l'U de M (ATUM), à Moncton.

D'une durée de trois ans, et entrant en vigueur le 1er septembre 1988, la convention de l'APBCUSLM prévoit des augmentations annuelles, aux échelles salariales, d'approximativement 2,5 pour cent pour les deux prochaines années, et de 1,5 pour cent pour la troisième année de l'entente. En tenant compte des augmentations aux étapes déjà prévues, les hausses globales à la masse salariale sont de cinq pour cent pour les deux premières années, et de quatre pour cent la troisième année. L'entente prévoit aussi l'intégration complète du corps professoral de l'École des sciences forestières dans la convention collective de l'APCUSLM.

L'entente avec l'ATUM spécifie que la convention collective est d'une durée de quatre ans, en vigueur de façon rétroactive au 1er mai 1987. Les hausses annuelles, à l'échelle salariale, sont successivement de 3,9, 3,2, 2,8 et 2,5 pour cent. Si l'on tient compte des augmentations aux étapes déjà prévues, les hausses globales à la masse salariale sont de cinq pour cent pour les deux premières années, et de quatre pour cent pour les deux années suivantes. Un boni supplémentaire de un pour cent du traitement annuel en vigueur au 30 avril 1987 sera versé à chaque membre de l'Association.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé une résolution reconnaissant officiellement l'Association du personnel de soutien du Centre universitaire de Shippagan (APSCUS) comme représentante du per-

suite à la page 2

LE CTTJ PRÉSENT DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST *- Après le Manitoba, c'est maintenant au tour des Territoires du Nord-Ouest de recourir aux services spécialisés du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit de l'Université de Moncton pour réaliser la publication de leurs lois et règlements dans les deux langues officielles. Depuis janvier, le CTTJ assure, à lui seul, la traduction de l'ensemble des lois révisées des Territoires du Nord-Ouest, dans le cadre d'un programme subventionné par le Secrétariat d'État. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, assis: Me Odile Calder, de la Direction générale des opérations de traduction au Secrétariat d'État; et Me Guiseppa Bentivegna, directrice des services législatifs des Territoires du Nord-Ouest; debout, quelques membres de l'équipe du CTTJ, Jacques Picotte, réviseur; Léonie Rutanga, traductrice-juriste; Me Gérard Snow, directeur; et Charles Zama, directeur adjoint et chef des services de traduction.*

25e 1963-1988

Bâtissons notre avenir

Des plaques commémoratives seront remises à 90 employés et employées

Cette année, 51 employés et employées de l'Université de Moncton accèdent au Club de 10 ans de service. De plus, 39 employés et employées accèdent, pour la première fois, au Club de 25 ans de service. Des plaques commémoratives seront remises le 19 juin, journée du 25e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton.

Voici la liste des récipiendaires:

Club de 10 ans - 1988

Centre universitaire de Moncton

Personnel de soutien administratif, entretien et métiers:

Roger E. Arsenault, Léonard Belliveau, Denise Boucher, Nora Boudreau, Régina Chevarie, Diane Decoste, Maurice Gautreau, Carmen LeBlanc, et Antoine Maillet.

Personnel administratif et professionnel:

Normand D. Cormier, Robert L. LeBlanc, Rose LeBlanc, Dora Léger, et Lewis St-Onge.

Techniciens et techniciennes:

Louis Bourque et Michel Guay.

Professeurs, professeures et bibliothécaires professionnels:

Mourad Ali-Khodja, Fettene Befekadu, Paul-Émile Bourque, Rémi Charest, Alan Fraser, Joan Gamble, Claude Gauvin, James Lockyer, Donald Poirier et Marie-Reine Ulmer.

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Personnel non professoral:

Diane Lavertu, Gérard Lavoie, Louise-Anne Lévesque et Jacques Martin.

Centre universitaire de Shippagan

Rose-Mary Babitch, Marielle Boudreau, Armand Caron, Jean-Victor Chiasson, Nicole Chiasson, Jean-Yves Daigle, Gregory D'Souza, Thérèse Finn-McGraw, Lise-Marie Gauthier, André Gibbs, Pierre Hébert, Caroline Lanteigne, Bernard Nadeau, Jeanne-Mance Noël, Jean-Guy Rioux, Livain Rioux, Jacques Robichaud, Romain Robichaud, Valois Robichaud, Diane Saucier et Douglas Shanahan.

Club de 25 ans - 1988

Centre universitaire de Moncton

Personnel non-professoral:

Laurida Belliveau, Dolorès Cormier, Robert Cyr, Damien Deveau, Sylvio Gauthier, Léopold Laplante, Gilles Long, Donald Melanson, et Phyllis Roy.

Professeurs, professeures et bibliothécaires:

Fernand Arsenault, Léandre Bourque, Alphonse Caissie, Stephen Campbell, Joseph Casey, Raoul Dionne, Aristide Doucet, Hektor Haché, Clarence Jeffrey, Raymond LeBlanc, Ronald R. LeBlanc, Omer Léger, Jean-René Longval, Neil Michaud, Brian T. Newbold, Maurice Rainville, Aldéo Renaud, Arsène Richard, Eugène Richard, Victor Ross, Claude Roussel et Norman Vautour.

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Personnel non-professoral:

Patricia Boucher et Fernand Pelletier.

Professeurs, professeures et bibliothécaires:

Normand Carrier, révérend Victor Dionne, révérend Jean-Guy Lachance, Bertrand Marion, Sr Jeannine Michaud, et Louis Gauvin.

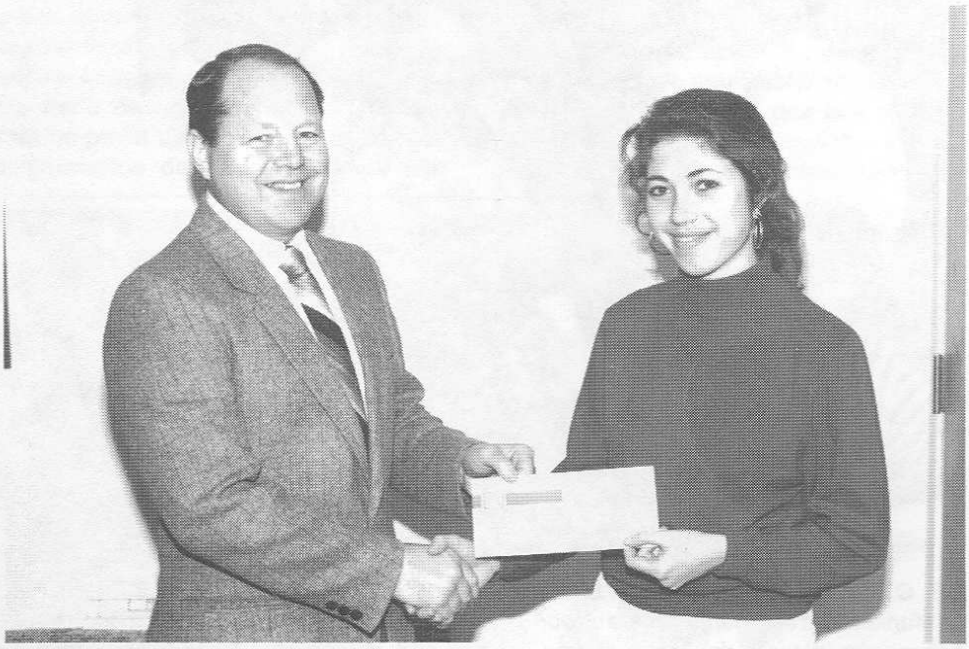

***BOURSE D'ÉTUDE** - Le représentant aux ventes de la Brasserie Labatt's, Oscar Gaudet, a présenté une bourse d'étude à Alya Belkhodja, étudiante à la maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de Moncton. Le Fonds de bourses de la Brasserie Labatt's est de 40 000$ et, à chaque année, les intérêts sont versés et destinés aux étudiants et étudiantes du MBA seulement.*

Conseil des gouverneurs...

suite de la page 1

sonnel de soutien de ce centre.

Au nombre des autres décisions prises à sa réunion du 11 juin, notons que le Conseil a approuvé l'abolition de quatre programmes à l'École de nutrition et d'études familiales: la mineure et le certificat en vêtement-textiles, ainsi que la mineure et le certificat en études familiales. L'abolition de ces programmes fait partie d'un effort de rationalisation des ressources de l'École, qui veut consacrer ses énergies au développement de la formule de livraison de ses programmes de baccalauréat par alternance études-travail.

Lise Gautreau 10e

La gymnaste de l'équipe de gymnastique rythmique sportive de l'Université de Moncton, Lise Gautreau, a terminé au 10e rang du classement individuel senior du Championnat des quatre continents, tenu la semaine dernière, à Toronto.

Rassemblement nord-américain des aînés et aînées francophones au CUM

Un grand Rassemblement nord-américain des aînés et aînées francophones aura lieu du 26 au 30 juin, au Centre universitaire de Moncton.

Lors de cette rencontre, les aînés et aînées ne se contenteront pas d'entendre de grandes conférences, mais prendront la parole, s'exprimeront et diront à la société, aux leaders d'opinion et aux chefs politiques la place qu'ils et qu'elles veulent occuper et le rôle qu'ils et qu'elles veulent jouer dans le monde actuel.

L'Université du troisième âge du Sud-Est compte, lors de ce rassemblement, réunir plus de 600 personnes venant de tous les coins d'Amérique du Nord. Un comité organisateur, sous la présidence de Jacqueline Collette, s'affaire, depuis plus de six mois, à la préparation et à la pleine réussite de ce rassemblement.

Ces quatres jours renfermeront une foule d'activités qui sauront plaire à tous les aînés et aînées. Tout d'abord, le dimanche 26 juin, à compter de 12 heures, aura lieu l'inscription à la Résidence Lafrance. A 16 h 30, une messe sera célébrée à la l'Église Notre-Dame-d'Acadie, et sera suivie d'un souper à la cafétéria du pavillon Léopold-Taillon. A 19 h 30, l'ouverture officielle de ce rassemblement se fera avec la participation de Gilbert Finn, lieutenant-gouverneur de la province. A 20 heures, les gens pourront entendre un concert d'ouverture, qui sera suivi d'une réception.

Le lundi 27 mai, la journée commencera tôt avec des activités au Ceps, à compter de 7 heures. De 9 heures à 11 h 45, aura lieu une conférence et des ateliers sur la *Place et rôle des aînés et aînées dans la société.* La suite des ateliers et une table ronde auront lieu à compter de 14 heures. Une soirée culturelle acadienne viendra terminer cette première journée, à 20 heures.

Dans la journée du mardi 28 juin, de 9 à 12 heures, les gens pourront assister à des ateliers ayant pour thème *Influence et pouvoir d'action des aînés et aînées.* De 17 à 21 heures, les ainés et aînées pourront déguster un souper au homard à la Marina de Cocagne, et qui sera animé par Donat Lacroix, auteur-compositeur bien connu.

Le mercredi 29 juin, d'autres ateliers sur la *Place et rôle des aînés et aînées dans l'avenir de la francophonie* débuteront à 9 heures jusqu'à 11 h 45. A 15 heures, il y aura une visite guidée du Musée acadien. A 19 heures, le Dr Léon Richard, chancelier de l'Université de Moncton, prononcera une conférence lors du banquet, qui sera suivi d'une soirée dansante animée par Roland Leblanc et ses musiciens.

Le jeudi 30 juin, dernière journée des activités, il y aura réunion générale des membres de l'Association internationale francophone des aînés et aînées ou une excursion dans la Péninsule acadienne. C'est ce qui mettra fin à ce grand rassemblement.

Le comité organisateur de cette grande rencontre est composé de Jacqueline Collette, présidente; Edna Bourque, accueil; Louis-Marie Melanson, activités culturelles; Yvon Goguen et Paul-Eugène Gagnon, circuits touristiques; René LeBlanc, financement; Lomer Collette, information; Jeannine Thériault, inscription; Corinne Gagnon, logistique; Ramona LeBouthillier et Nicole Doucet, publicité et relations publiques; Adrien Boulanger, secrétaire-trésorier; et Rodolphe LeBlanc, trésorerie.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Université du troisième âge du Sud-Est, pièce 172, pavillon Jacqueline-Bouchard, Université de Moncton, au numéro 854-2612.

SOIRÉE "BIEN-CUIT" *- La vente officielle des billets pour la soirée "Bien-cuit" du journaliste sportif bien connu de la région de Moncton, Eddie Saint-Pierre, a été amorcée, tout récemment, avec la vente d'un premier billet à l'entraîneur des Hawks de Moncton de la Ligue américaine de hockey, Rick Bowness. Dans la photo, on aperçoit le responsable de la vente des billets pour cette soirée et entraîneur-adjoint avec l'équipe de hockey les Aigles Bleus de l'Unversité de Moncton, Pierre Giard, à gauche, remettant un billet à M. Bowness. Cette soirée "Bien-cuit" sera présentée le samedi 18 juin, à la grande cafétéria du pavillon Léopold-Taillon du Centre universitaire de Moncton, à compter de 18 heures. Parmi les rôtisseurs qui participeront à cette soirée d'humour, notons la présence de l'ex-entraîneur-chef des Canadiens de Montréal de la Ligue nationale de hockey, Jean Perron, de l'ex-directeur des pages sportives au défunt quotidien l'Évangéline, Normand Léger, et du réalisateur-coordonnateur des nouvelles du sport à ATV et ASN, Harris Sullivan.Soulignons que les profits de cette activité seront utilisés pour l'achat de nouvelles culottes de hockey pour les membres de l'équipe de hockey les Aigles Bleus. Les billets sont en vente au Ceps du Centre universitaire de Moncton, au restaurant Hynes, et au Club de presse de Moncton, au coût de 25 $ chacun.*

La reconnaissance des acquis: projet de société

Marthe Sansregret, spécialiste internationale en reconnaissance des acquis, était de passage à Moncton afin de participer au colloque national sur la reconnaissance des acquis, organisé par les réseaux national et provincial d'Action-Éducation-Femmes (AEF), en collaboration avec l'Université de Moncton et le ministère de l'Enseignement supérieur et de le Formation du Nouveau-Brunswick.

Mme Sansregret parle d'un nouveau volet en éducation des adultes parce qu'il s'agit de reconnaître d'une manière professionnelle et officielle ce que les adultes ont appris en dehors de l'école, et qui pourrait avoir un lien avec des cours et des programmes scolaires. Autrement dit, ce sont les résultats de leur savoir qui seront évalués. Toujours selon Mme Sansregret, la reconnaissance des acquis représente principalement pour les adultes la possibilité d'obtenir un diplôme et de donner un sens à leur vie. Elle parle de cette démarche comme étant un projet de société puisque la reconnaissance des acquis repose sur certaines valeurs, notamment, justice et équité, éthique et morale, et responsabilité. C'est un phénomène de notre époque, directement relié aux besoins des adultes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine éthnique ou leur appartenance sociale. Ce phénomène se rattache également aux besoins des institutions scolaires quels que soient leur spécialité, leur objectifs éducatifs et leur mode de fonctionnement.

"Action-Éducation-Femmes s'intéresse particulièrement à ce projet pour qu'il constitue, pour les femmes, une voie par laquelle elles pourront franchir un pas de plus pour faciliter leur accession à des études postsecondaires, mentionne Jeanne d'Arc Gaudet, présidente du réseau provincial d'AEF. Les études démontrent que ce sont les femmes de 30 ans et plus qui composeront majoritairement la clientèle adulte des années 90. Voilà pourquoi il faut à tout prix reconnaître ce qu'elles ont acquis". Cette démarche personnelle de reconnaissance des acquis se fait par l'élaboration d'un document où la personne apprend à faire son bilan personnel en faisant l'inventaire des expériences riches en apprentissage. C'est ce que Mme Sansregret appelle le "portfolio".

Plus d'une centaine de personnes provenant des dix provinces du Canada ont assisté aux différentes activités organisées dans le cadre de ces deux jours de formation, en plus de la réunion annuelle du réseau national d'AEF. Le réseau national d'AEF a d'ailleurs profité de l'occasion pour rendre hommage à Corinne Gallant en lui accordant le prix AEF 1988. De plus, les participantes et les quelques participants ont eu la chance de rencontrer Aldéa Landry, ministre provinciale des Affaires intergouvernementales, lors des cérémonies d'ouverture. AEF a profité de l'occasion pour honorer Mme Landry pour le rôle qu'elle a joué en 1981 dans la constitution de l'organisme. Un cadeau et un certificat la désignant première membre honoraire du réseau national d'AEF lui ont été remis.

***BOURSIERES EN ÉDUCATION** - Des bourses Reine Elizabeth II ont été récemment attribuées à cinq étudiantes de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton. Ces bourses, d'une valeur de 500$ chacune, renouvelables l'année suivante, sont accordées à des étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick qui en sont à leur troisième année d'un programme de quatre ans de formation des maîtres. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Brenda Roy, de Saint-Louis-de-Kent; Line Daigle, d'Edmundston; Doris Rousselle, de LeGoulet; Marilyn Boudreau, de Haute-Aboujagane; Gaetane Losier, d'Allardville; et Omer Robichaud, doyen de la faculté et président du comité de sélection.*

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.